

CORPORATE EVENT NOTICE: Introduction par offre au public - Annulation
GROUPE LUCIEN BARRIERE
PLACE: Paris
AVIS N°: PAR_20100930_05271_EUR
DATE: 30/09/2010
MARCHÉ: Marché réglementé de NYSE Euronext Paris

Pour faire suite à l'avis PAR_20100916_04975_EUR diffusé le 16/09/2010 et l'avis PAR_20100923_05098_EUR diffusé le 23/09/2010

**ANNULATION DE L'OPERATION D'INTRODUCTION EN BOURSE
DE LA SOCIETE GROUPE LUCIEN BARRIERE**

Suite aux communiqués de presse publiés le 29/09/2010 après la clôture des marchés par ACCOR et GROUPE LUCIEN BARRIERE, Euronext Paris S.A. fait savoir que la société ACCOR a décidé, eu égard aux conditions de marché, de retirer l'offre de vente de sa participation de 49% dans le cadre de l'introduction en bourse de Groupe Lucien Barrière. De ce fait, Groupe Lucien Barrière confirme la suspension du processus d'introduction en bourse du groupe. **En conséquence, les ordres passés dans le cadre de l'Offre sont annulés de façon rétroactive.**

Les termes du communiqué de ACCOR sont les suivants :

"Dans le cadre de l'introduction en bourse de Groupe Lucien Barrière, la fourchette de prix envisagée (de 16,10€ à 19,60€), valorisant Groupe Lucien Barrière entre 575 M€ et 700 M€, n'a pas reçu l'intérêt escompté de la part des investisseurs. Dans ces conditions de marché, Accor retire l'offre de vente de sa participation de 49%, estimant qu'il n'est pas dans l'intérêt des actionnaires de Accor de céder ses titres.

Fort des résultats solides annoncés au premier semestre et de l'avance prise sur le programme de cessions d'actifs 2010-2013, Accor a la capacité de poursuivre son expansion tout en conservant sa participation dans Groupe Lucien Barrière afin de bénéficier de la création de valeur attendue.

« Dans ce contexte, nous considérons qu'il est préférable pour les actionnaires de Accor de conserver notre participation dans la société étant donné la qualité des actifs de Groupe Lucien Barrière et notre confiance dans les perspectives de la société. Compte tenu de notre solidité financière, cela n'affectera en rien la poursuite de nos objectifs » a déclaré Gilles Pélisson, Président-directeur général de Accor.

Dans le cadre de sa stratégie de recentrage sur son coeur de métier, Accor confirme sa volonté de se séparer à terme de cette participation non stratégique pour le Groupe."

Les termes du communiqué de GROUPE LUCIEN BARRIERE sont les suivants :

"Accor a décidé, eu égard aux conditions de marché, de retirer l'offre de vente de sa participation de 49% dans le cadre de l'introduction en bourse de Groupe Lucien Barrière.

De ce fait, Groupe Lucien Barrière confirme la suspension du processus d'introduction en bourse du Groupe.

Groupe Lucien Barrière réaffirme ses objectifs de développement qui s'appuient sur la qualité de ses actifs, la force de ses marques et une structure financière saine et fortement génératrice de cash flow.

Pour Dominique Desseigne, Président-Directeur général de Groupe Lucien Barrière

« L'activité de notre Groupe est soutenue et nos ambitions sont plus que jamais de continuer à innover pour nous renforcer dans nos différents métiers. Nous restons concentrés sur nos objectifs de création de valeur comme en témoignent l'ouverture récente de BarrièrePoker.fr et dès demain l'ouverture de l'Hôtel Casino Barrière de Lille. »

Les deux Groupes continueront à bénéficier mutuellement de leurs savoir-faire respectifs et à mettre en oeuvre les synergies sur lesquelles ils s'appuient en matière notamment de politique d'achat et d'échange des meilleures pratiques."

Libellé:	GP LUCIEN BARRIERE	Code Euronext:	FR0010941286
ISIN:	FR0010941286	Mnémonique:	GLB

CORPORATE EVENT NOTICE:

**Public offer - Withdrawal
GROUPE LUCIEN BARRIERE**

LOCATION:

Paris

NOTICE:

PAR_20100930_05271_EUR

DATE:

30/09/2010

MARKET:

Regulated market of NYSE Euronext Paris

Following the corporate event notice PAR_20100916_04975_EUR issued on 16/09/2010 and the corporate event notice PAR_20100923_05098_EUR issued on 23/09/2010

WITHDRAWAL OF GROUPE LUCIEN BARRIERE'S INITIAL PUBLIC OFFERING

Pursuant to the press releases issued on 29/09/2010 after market hours by ACCOR and GROUPE LUCIEN BARRIERE Euronext Paris S.A. announces that ACCOR has decided, based on current market conditions, to withdraw its offer to sell its 49% stake in the company Groupe Lucien Barrière through the initial public offering of the group. Consequently, Groupe Lucien Barrière confirms the suspension of its IPO process. **As a result, the purchase orders are retroactively cancelled.**

The ACCOR's press release states the following:

'The initial public offering of Groupe Lucien Barrière, which valued the company at €575 million to €700 million based on an issue price of € 16.10 to € 19.60 per share, didn't receive the expected interest from investors. In view of these market conditions, Accor is withdrawing its offer to sell its 49% stake in the company, considering that the sale is not in its shareholders' interests.

Relying on its solid first-half results and the progress made on its 2010-2013 asset disposal program, Accor has the ability to pursue its expansion while retaining its stake in Groupe Lucien Barrière in order to benefit from the expected value creation.

"Under these conditions, and given the quality of Groupe Lucien Barrière's assets and our confidence in the company's future, we feel that it is preferable for Accor shareholders to retain our stake. In light of our sound financial structure, this will not have any impact on the pursuit of our objectives," said Gilles Pélisson, Chairman and Chief Executive Officer of Accor.

In line with its strategy of refocusing on its core business, Accor confirms its intent to divest this non-strategic holding in the future.'

The GROUPE LUCIEN BARRIERE's press release states the following:

'Accor has decided, in light of market conditions, to withdraw its offer to sell its 49% stake in the initial public offering of Groupe Lucien Barrière.

As a result, Groupe Lucien Barrière confirms the suspension of the initial public offering process.

Groupe Lucien Barrière reasserts its expansion goals, which draw on the quality of its assets, the strength of its brands and a sound financial structure with a strong generating cash flow.

According to Dominique Desseigne, Chairman and Chief Executive Officer of Groupe Lucien Barrière, "Our Group's business continues and our ambitions are more than ever to continue to innovate to acquire strength in our various businesses. Our focus will remain on creating value, as evidenced by the recent launch of BarrièrePoker.fr and the opening of Hôtel Casino Barrière de Lille tomorrow."

Both groups will continue to mutually benefit from each other's respective expertise and to implement the synergies on which they rely, in particular with respect to purchasing policy and exchange of best practices.'

Product name:	GP LUCIEN BARRIERE	Euronext code:	FR0010941286
ISIN:	FR0010941286	Symbol:	GLB
